

# MAGIE, RELIGION, FOI, SUPERSTITION ET CULTE AUTHENTIQUE

## Magie et religion

« Religion » exprime le lien de l'individu à une transcendance, et traduit un lien de dépendance vis-à-vis d'une réalité surnaturelle. Elle qualifie un système cohérent de croyances et de pratiques, enracinées dans une culture particulière.

« Magie » indique un art de produire, par des procédés souvent occultes des phénomènes inexplicables ou considérés comme tels. La magie va accentuer le désir de puissance.

Les rites magiques sont des faits de tradition, mais ont un caractère très individuel. Ils ne font pas partie d'un culte organisé, obligatoire et régulier. Ils ont un caractère secret, mystérieux, privé.

An niveau du fonctionnement, la magie s'apparente aux techniques. C'est un art de faire, avec des mots, des rites mis en œuvre, selon deux principes :

- celui de similitude : le semblable attire le semblable (on va asperger la terre avec de l'eau pour faire tomber la pluie)
- celui de contiguïté : des choses qui ont été en contact continuent à interagir entre elles. Ce que l'on peut faire à un objet matériel va affecter une personne avec lequel il aura été en contact.

Alors que le rituel religieux a une portée invitatoire (les religions révélées sont fondées sur une invitation à répondre), l'efficacité magique a une portée opératoire, qui prend sa source dans la croyance en la puissance du symbole manipulé (la croyance de celui qui va opérer, celle du bénéficiaire ou de la victime, celle de l'opinion collective...)

Dans le cadre de la magie, l'homme s'introduit dans un jeu de forces pour influencer, maîtriser, dominer, utiliser. Il cherche à capter la puissance divine pour la contraindre.

Dans le cadre de la religion, l'homme projette sur des forces générales des intentions de mises en relation ; il se représente Dieu comme ne pouvant être contraint ; il cherche à entrer en communication.

Pour la religion monothéiste biblique, vouloir personnaliser les forces cosmiques apparaît comme un risque de projeter la figure de l'homme sur le divin. La Bible opère un renversement radical : elle présente l'humain comme image de Dieu et non l'inverse. Cette référence marque une radicale altérité tout en instaurant un nouveau mode de lien. L'homme n'est pas renvoyé à sa toute puissance. Ce qui caractérise les formules de la prière chrétienne, c'est bien cette référence : sur ta parole, je vais jeter les filets... comme le Seigneur nous l'a appris... La magie est remplacée par la prière.

## Qu'est-ce que la superstition ?

*Père Joseph-Marie Verlinde vous abordez le problème de la recrudescence et de la banalisation inquiétantes des pratiques magiques. Mais ne trouvons-nous pas une forme de « magie chrétienne » dans ce que nous désignons par le terme de « superstition » ?*

Le terme latin « *superstitio* » dérive du verbe « *superstare* » : se tenir au-dessus, dominer. Mais il renvoie aussi à « *superstes* », le témoin, celui qui atteste qu'un événement passé a bien eu lieu ; de là le devin, celui qui témoigne de faits qu'il n'a pas vus sensiblement. *Superstitio* en est ainsi venu à désigner la divination, puis les pratiques magiques au sens large, enfin une forme pervertie de religion,

mêlant des éléments ou des pratiques occultes au culte authentique. Saint Augustin propose une liste impressionnante de pratiques superstitieuses, allant du port d'amulettes aux pactes avec les démons, en passant par les différentes pratiques magiques. Mais votre question portait plus spécifiquement sur les formes de superstition internes au christianisme, c'est-à-dire des formes perverses de pratiques appartenant au culte chrétien. C'est sous cet angle que saint Thomas aborde la question de la superstition dans la Somme Théologique. Il y définit la superstition comme « *la religion pratiquée avec excès* » (Somme Théologique IIa IIae q.92-96).

***Si la vertu de religion consiste à rendre à Dieu l'adoration qui lui est due, comment pourrions-nous la pratiquer « avec excès » ? Vous me voyez perplexe...***

Il faut que je précise le sens de cette expression. S'appuyant sur Aristote, saint Thomas explique que le terme « excès » n'est pas à prendre ici au sens quantitatif. Il signifie dans notre contexte, que la dévotion n'est pas rendue à qui de droit, c'est-à-dire à Dieu seul ; ou qu'elle est pratiquée d'une manière indue. Rendre un culte à une créature est un acte d'idolâtrie qui appartient à la première « espèce » de superstition. Vouloir soustraire à Dieu « de force » des informations par divination, fût-ce dans un contexte « chrétien », est un acte de superstition de la seconde espèce.

***Pourriez-vous illustrer cette seconde espèce par un exemple ?***

Je pense à certains excès dans l'utilisation de la Parole de Dieu. Ouvrir la Bible à tout bout de champ pour « obliger » Dieu à répondre à nos demandes est une forme de divination superstitieuse. Pour saint Augustin, repris par saint Thomas, une telle procédure peut même « mettre en jeu l'activité des démons ».

***La superstition peut-elle s'insinuer jusqu'au cœur de pratiques cultuelles autorisées ?***

Je m'appuierai encore sur saint Thomas pour vous répondre. Le but de notre culte ne peut être que la gloire de Dieu et l'offrande de tout notre être en réponse à son initiative de salut en Jésus Christ, notre Seigneur. Dès lors, tout ce que nous mêlons au culte qui ne contribue pas à cette fin, est de l'ordre de la superstition. La question est importante, car le culte exprime en gestes et en symboles les vérités de la foi : la liturgie est le premier lieu de catéchèse. C'est pourquoi le célébrant doit avoir le souci d'accomplir fidèlement le rite que l'Église lui a confié. Cependant, un excès d'attention au rite dans son extériorité, ou un formalisme excessif, peuvent devenir superstitieux dans la mesure où ils détournent l'attention de la finalité exclusivement spirituelle de l'action liturgique.

***Et que diriez-vous de ces prières dont l'efficacité est garantie, à condition de les répéter un nombre déterminé de fois dans des circonstances bien particulières, accompagnées de tout un rituel ?***

Vous venez de décrire un exemple de pratiques dénoncées par la Tradition sous le terme d'« art notoire ». Ce mot désigne un ensemble d'exercices de piété – en soi respectables – qui doivent être accomplis selon une procédure codifiée, dans le but de produire « inmanquablement » l'effet escompté. Il est clair que ce genre de pratique, dont l'intention n'est plus la glorification de Dieu mais l'obtention « certaine » d'un résultat, n'est rien d'autre qu'une pratique magique condamnable.

***Elle se fonde pourtant sur la prière et sur des exercices de piété...***

Certes, mais détournés de leur finalité. Nous retrouvons l'esprit et la procédure de la démarche magique qui prétend manipuler le divin et le contraindre à répondre à nos exigences. Saint Augustin n'hésite pas à dénoncer ces « recettes » comme des « pactes symboliques où l'on traite et fait alliance avec les démons, que le chrétien doit rejeter totalement et fuir ». Actuellement bon nombre de « chaînes de prières efficaces » circulent – même en milieu chrétien. Elles invitent à accomplir certains actes de piété, et demandent à ce que ces recommandations soient ensuite transmises à un nombre déterminé de personnes. L'obéissance à cette procédure est censée garantir l'efficacité de la démarche. L'invitation s'accompagne parfois d'une liste de dangers encourus par les présomptueux qui se risqueraient à interrompre la chaîne. La Conférence épiscopale française a sérieusement mis en garde les croyants contre cette forme contemporaine de « l'art notoire », la dénonçant comme une pratique superstitieuse dangereuse.

***Que dire alors du port des médailles, de la dévotion portée aux reliques et de bien d'autres pratiques de la religiosité populaire ; ne tombent-elles pas sous le coup de la superstition et donc du péché ?***

Avec beaucoup de bon sens, saint Thomas nous ramène toujours à la vérification de la finalité, qui ne peut être que la gloire de Dieu et notre conversion. Je le cite : « Si le port des reliques est un témoignage de confiance en Dieu et en la protection des saints de qui elles proviennent, cela n'a rien de défendu. Mais si l'on attribue de l'importance à quelque vain détail, par exemple la forme triangulaire du reliquaire, ou autre futilité sans rapport avec l'honneur de Dieu, il y aurait superstition et péché » (Somme Théologique, IIa IIae, q.96, a.4, ad. 3).

***N'y a-t-il pas un aspect « magique » aux sacrements ?***

Je me permets de me référer à l'article de fond pour vous répondre (trop) succinctement. Nous avons souligné le caractère privé, individuel, secret des pratiques magiques, qui visent à manipuler les énergies immanentes à notre monde – considérées comme divines – pour obtenir certains résultats bien précis. Les sept sacrements sont tout au contraire autant de rencontres avec l'Altérité absolue du Dieu vivant, nous invitant à une communion d'amour transformante. Le but de toute rencontre sacramentelle ne peut être que la gloire de Dieu et la venue de son Règne que nous commençons par accueillir dans nos propres vies. Dans les sacrements, Dieu n'obéit pas à un rituel efficace par lequel il serait contraint de nous exaucer ; mais il se rend présent par pure grâce au rendez-vous qu'il nous a lui-même fixé pour nous combler des biens dont il sait que nous avons besoin.

Ceci dit, nous pressentons bien qu'il peut y avoir une manière « magique » de vivre les sacrements, qui ne correspond pas à l'intentionnalité divine. J'ose espérer que ces quelques lignes – et surtout l'aide de la grâce – nous auront permis de nous en corriger.

*Sœur Marie-Pierre, Lettre de la Famille de saint Joseph n° 108, février 2004, en visite chez le père Joseph-Marie Verlinde.*

## **Autres remarques sur la superstition**

Le critère de la religion non superstitieuse : viser l'honneur de Dieu, attendre de lui seul le résultat. Pour St Thomas d'Aquin (dans le traité de la religion, II, IIae q 92-96), la superstition est la religion observée avec excès. Elle rend un culte divin à qui on ne le doit pas, ou d'une manière indue. (Idolâtrie, divination, pratiques superstitieuses, suspendre à son cou des formules sacrées...)

> L'attitude superstitieuse correspond à une défense contre des malheurs que la religion ou la science n'arrivent pas à éloigner. La foi peut, elle aussi, glisser vers la superstition ; puis vers la tendance magique (manipulation). Par exemple, au Moyen Âge, la messe des cinq plaies de Jésus, pour repousser les malheurs, à célébrer cinq fois avec cinq cierges.

> L'attitude superstitieuse cherche à accéder au divin de manière plus brève, plus directe, plus familière, en faisant l'économie de médiations un peu lourdes ; elle regarde du côté des saints ou des personnages charismatiques. L'efficacité est recherchée avec le désir d'échapper aux contraintes de la foi.

> L'attitude superstitieuse favorise la prééminence des valeurs émotives ou affectives : on va sacraliser des supports, comme les images du Sacré-Cœur, équivalent à l'hostie consacrée, à une époque où l'on communie fort peu...

> L'objet de piété est alors le médium d'un attachement à un témoin de la foi. Cette importance accordée au contact et à la trace, est cependant une porte ouverte au danger du fétichisme où l'on se crispe sur l'objet (on n'accepte pas l'absence que signifie la trace).

## Le risque d'une religiosité magique

Homélie de Benoît XVI en visite à la paroisse romaine « Sainte Marie Libératrice »  
(24/02/2008)

Le risque de chaque croyant est celui de pratiquer une religiosité non authentique, de ne pas chercher la réponse aux attentes les plus profondes du cœur en Dieu, d'utiliser au contraire Dieu comme s'il était au service de nos désirs et de nos projets. Dans la première lecture, nous voyons le peuple juif qui souffre du manque d'eau dans le désert et, pris par le découragement, comme en d'autres circonstances, il se plaint et réagit de manière violente. Il en arrive à se rebeller contre Moïse, il en arrive presque à se rebeller contre Dieu. L'auteur saint rapporte ce qui suit : "Ils mirent Yahvé à l'épreuve en disant : "Yahvé est-il au milieu de nous, ou non ?"" (Ex 17, 7). Le peuple exige de Dieu qu'il aille à la rencontre de ses attentes et de ses exigences, plutôt que de s'abandonner avec confiance entre ses mains, et dans l'épreuve il perd confiance en Lui. Combien de fois cela arrive-t-il également dans notre vie ; dans combien de circonstances, au lieu de nous conformer docilement à la volonté divine, nous voudrions que Dieu réalise nos desseins et exauce chacune de nos attentes ; dans combien d'occasions notre foi manifeste-t-elle sa fragilité, notre confiance sa faiblesse, notre religiosité sa contamination par des éléments magiques et purement terrestres. En ce temps quadragésimal, alors que l'Église nous invite à parcourir un itinéraire de conversion véritable, accueillons avec une humble docilité l'avertissement du Psaume responsorial : "Aujourd'hui si vous écoutiez sa voix ! N'endurcissez pas vos cœurs comme à Meriba, comme au jour de Massa dans le désert, où vos pères m'éprouvaient, me tentaient, alors qu'ils me voyaient agir" (Ps 94, 7-9).

## Superstition et foi

Jean Guilton, « Rue du Bac », Éd. SOS, 1979, chapitre 7.

Je dirai d'abord qu'on appelle superstition *la forme de religion ou de culte qu'on ne partage pas.*

Ainsi, un protestant devant une procession du Saint-Sacrement aura l'impression d'un culte superstitieux. Inversement, le culte qu'ont des fidèles réformés pour l'Écriture, l'idée que, dans la Bible, Dieu nous parle sans intermédiaire, apparaît aux catholiques une conception frôlant la superstition. Un objecteur de conscience tiendra le salut au drapeau pour superstitieux, magique... D'une manière plus générale, on peut dire que toutes les fois que nous détachons la lettre de l'esprit qui l'anime, cette lettre isolée et sans âme nous paraît être « de trop » : aliénante, superstitieuse. Il est facile de tourner un poète en ridicule (Corneille, Hugo, Lamartine, Claudel) en citant un de leurs vers détaché du contexte, privé de la circulation sanguine qui lui donne sa vie et sa consistance. Nous avons tous le malicieux pouvoir de changer en superstition toute lettre dont nous négligeons ou dont nous condamnons l'esprit. « Allons, enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé ! »... Ce chant entendu hors d'une cérémonie, privé d'assentiment, de sursaut et d'exaltation, semble vain et rhétorique. Les vers : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! », si on le détache du contexte premier ou du sentiment qui nous lie à la patrie, serait insupportable de cruauté. Ainsi, est superstitieux tout acte, tout geste, tout texte que j'ai préalablement détaché de son milieu mental, de l'attitude d'esprit et de cœur qui le porte et l'éclaire.

Pour un athée des temps modernes, le système catholique des *sacrements*, où un élément parfois infime (ce pain azyme, cette goutte de vin) se charge d'un sens éternel et sacré, porteur d'une réalité profonde, ontologique, infinie – est inacceptable. Et il peut lui sembler « magique », indigne de l'homme raisonnable.

Allons plus avant : je dirais *qu'est superstitieux tout acte qui détache le moyen de la fin* ; qui, à la limite, transforme le moyen en fin.

Si je fais un pèlerinage pour me rendre au tombeau d'un saint, dans l'idée d'être plus proche d'un être que je conçois comme un intercesseur auprès de Dieu, mon acte n'est pas en soi entaché de superstition. Ce pieux voyage n'est qu'un moyen grave (jadis très dur, très périlleux) qui me rapproche d'un ami de Dieu, ou d'un lieu visité par un ami de Dieu. S'il s'agit d'aller à Jérusalem, de « délivrer Jérusalem », ce voyage m'incorpore au site où Jésus est mort.

Mais ce moyen peut être aisément pris pour une fin. Le voyage, l'itinéraire, l'expédition deviendront alors les seules fins de mon action, le but religieux n'étant plus alors qu'un moyen. Inversion dangereuse, que les Croisés n'ont pas évitée.

Nos actes religieux les plus authentiques sont menacés de superstition, dès lors que nous subordonnons leur fin à ce qui est seulement moyen. Serait superstitieux celui qui verrait dans l'acte de la prière un procédé pour faire fortune, comme les anciens païens pour qui la religion consistait à « charmer » les dieux, à les mettre à leur service par des formules, des amulettes, des sacrifices d'animaux. C'était alors une inversion de la religion, puisque la divinité était conçue comme liée par le rite magique, mise en condition par une technique. Le fond de la religion est au contraire de se donner à la divinité, sans intérêt – contre tout intérêt, à l'exemple d'Abraham, le père de la foi.

Allons plus loin encore ; décrivons l'acte superstitieux dans ce qu'il présente de plus absurde, d'immoral. C'est lorsque l'acte que je pose veut obtenir un secours qui me serait utile pour violer une loi morale. Par exemple si, avant d'aller voler, je demande secours à la Madone ; si je fais dire une messe pour favoriser une requête que je sais injuste. Pascal reprochait aux casuistes des raisonnements de ce genre, par exemple lorsque certain d'entre eux enseignait qu'en cas de grande fatigue, on était dispensé du jeûne, « même si cette fatigue venait d'avoir poursuivi une fille ».

L'excès de toute casuistique est de raisonner *sur la seule lettre* : nous appelons cela, de nos jours, *le juridisme*. Alors on oublie *l'esprit* qui a inspiré cette lettre. Pascal, dans ses attaques contre les jésuites, s'est exercé sur ces scandales. Sa neuvième Provinciale porte même sur la « dévotion à la Sainte Vierge ». Il définit la superstition frauduleuse, disant qu'elle offre le salut par des pratiques (par exemple, porter sur soi un rosaire, ou bien une image de la Sainte Vierge) « *de quelque manière qu'on ait vécu* ». Il ajoute, montrant bien qu'il ne désapprouve pas la dévotion mais son abus, que « les dévotions à la Vierge sont un puissant moyen pour le salut, et que les moindres sont d'un grand mérite, quand elles partent d'un mouvement de foi ou de charité, comme tous les saints qui les ont pratiquées ». Ce qu'il désapprouve, c'est qu'elles puissent entretenir les pécheurs dans leurs désordres.

Ces définitions étant posées, il est aisé de voir comment l'usage de la « médaille » de la rue du Bac peut devenir une superstition.

Il n'y a qu'à cesser de l'assumer en hauteur, de la rattacher à Dieu ; alors on risque de la transformer en « chose », en « objet », et de lui prêter, comme dit le dictionnaire Robert, un effet « occulte et automatique ». Mais il est clair que *la frontière de la religion, de la dévotion, de la superstition est difficile à tracer*, puisque, comme je l'ai dit, tout acte religieux devient « superstitieux » aux yeux de qui le regarde sans croire. Comme il est délicat de délimiter ces trois domaines *de foi, de dévotion, de superstition* ! Pour un esprit désireux de pureté comme il est tentant de penser qu'on a purifié la foi en la délivrant des bandelettes de la dévotion, de la superstition populaire !

Je suppose encore une fois qu'un archéologue de l'an 3000, venu de Mars sur notre planète, déterre les statues de nos églises pour orner quelque « musée des aberrations ». Voyant « Jeanne d'Arc » en costume de guerrier et « Joseph » sous la robe et la bure, il enseignerait savamment que le catholicisme intervertissait les sexes. Puis, frappé par le grand nombre des « statues de saints », les comparant aux statues païennes des dieux et déesses, il rapprocherait christianisme et paganisme. Cela de la meilleure foi du monde, ou plutôt selon la plus rigoureuse « science humaine ». En ce temps futur comme en notre temps, la difficulté restera grande d'interpréter les signes muets ; la tentation sera subtile de croire avoir trouvé le sens d'un signe sans interroger le témoin, le poète, le significateur, le créateur, le croyant.

Imaginons notre Micromégas de l'an 3000 en observation savante dans la chapelle de la rue du Bac, prise comme organe témoin de la foi catholique à Paris en 1973. Quelles curieuses conclusions tirerait sur cette foi, aperçue dans ses signes et sans commentaires, ce parfait observateur ?

L'observation scientifique aurait porté sur ces objets quantifiables qui tombent aisément sous la photographie, la statistique, l'enquête gallup, alors qu'ici comme ailleurs, la quantité n'est que le signe abstrait de la qualité.

La vente des chapelets a pour matière des objets que l'on peut compter : l'augmentation de cette vente, comment l'interpréter en qualité ? Est-elle le signe d'un progrès dans la foi ? ou d'une diminution de la qualité de la prière ?

Ces remarques que je fais en passant (sur l'écart qui *sépare le signe de sa signification*) vont m'introduire aux observations que je voudrais maintenant présenter sur les « dévotions » dans leur rapport avec la vraie religion : ce culte « *en esprit et en vérité* » que le Christ osait exposer et proposer à une femme assez médiocre, la femme de Samarie rencontrée au puits de Jacob. Faut-il proscrire tout ce qui n'est pas le culte en esprit et en vérité ? Est-ce l'esprit de la révolution spirituelle opérée par Jésus au sein d'une religion déjà bien épurée, puisque les hauts-lieux du culte de Yavhé avaient été supprimés pour ne permettre l'adoration qu'au Temple de Jérusalem, puisque toute image de Dieu était interdite, puisque le Saint des Saints dans le Temple était vide ? Jésus n'est-il pas allé plus loin encore, détachant la religion du Temple unique de Jérusalem ?